

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2012

\*\*\*\*\*

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

#### Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 avril 2012

##### Communauté de communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy modification des statuts

La communauté de communes propose d'élargir les compétences communautaires au champ socio-culturel en dotant la communauté de communes de la compétence « enseignement musical » à travers le financement du Centre de Pratique Musical du Lac (CPML)

En conséquence, il est proposé aux membres du conseil municipal de modifier l'article 8 des statuts communautaires en intégrant un nouveau point.

Après avoir délibéré le conseil municipal :

- *APPROUVE le projet de modification tel que présenté ci-dessous*
- *APPROUVE les nouveaux statuts ci-annexés*
- *AUTORISE le Maire à demander à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie d'approuver par arrêté cette modification des statuts.*

##### Convention d'autorisation de voirie et d'entretien de l'arrêt de car « chez Daviet »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une convention du conseil général de la Haute-Savoie « Direction Général Adjointe Infrastructures et développement Durable sous-direction des transports » qui a pour objet de répartir les charges d'entretien et d'exploitation de l'arrêt de car « chez Daviet » entre le Département de la Haute-Savoie et les communes de Saint-Jorioz et Duingt.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- *Accepte à l'unanimité les termes de la convention ;*
- *Autorise monsieur le Maire à signer ladite convention.*

##### Etude Du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et CAUE pour requalification et aménagements des espaces publics du chef-lieu et demande de soutien financier

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal un projet d'étude établi par le CAUE et le Parc naturel régional du Massif des Bauges relatif à l'étude sur la requalification et l'aménagement des espaces publics du chef-lieu, espaces publics fédérateurs.

Après délibération le Conseil municipal :

- *Décide de solliciter le Parc naturel régional du Massif des Bauges et le CAUE de la Haute-Savoie pour piloter et animer l'étude sur la requalification et l'aménagement des espaces publics du chef-lieu ;*
- *Décide de solliciter le Parc naturel régional du Massif des Bauges pour un soutien financier de l'étude par un financement du Conseil Régional (ligne Parc).*

##### Caue 74 projet de convention de mission d'accompagnement de la commune de Duingt pour organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre « l'aménagement des espaces publics du centre village »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de convention entre le CAUE 74 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie) et la commune de Duingt pour une mission d'accompagnement dans l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics du centre village.

Après avoir délibéré,

- *Le conseil municipal accepte à l'unanimité les termes de la convention ;*
- *Autorise Monsieur le maire à signer ladite convention et tout autre document nécessaire à l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre ;*
- *Mandate Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire*

##### Travaux d'investissement / réfection de la voie Romaine

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la voie Romaine (route des Vignets) est en très mauvais état et qu'elle nécessite des travaux d'investissement importants.

Un devis a été reçu de l'entreprise Eurovia d'un montant de 11 000 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- *accepte à l'unanimité les travaux d'investissement de la voie Romaine*
  - *autorise Monsieur le maire à signer le devis d'un montant de 11 000 € TTC*
- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « les Bons Amis »

Après avoir délibéré, le conseil Municipal

- *décide à l'unanimité d'allouer une subvention de fonctionnement de 250 € à l'association « les Bons Amis ».*

Modifications des tarifs et des horaires de mise à disposition de location de la salle Grenette

Après avoir délibéré, le conseil Municipal

- *approuve à l'unanimité la modification des tarifs de location de la salle Grenette et la modification de l'horaire de mise à disposition ainsi que la création d'une nouvelle catégorie « location en semaine de la salle Grenette seule » ;*
- *Autorise Monsieur le Maire à modifier la convention de mise à disposition de la salle Grenette en conséquence.*

La séance est levée à 23 H 20

Le Maire

Marc ROLLIN

